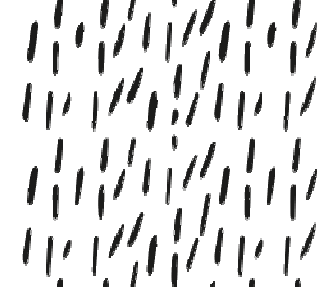


PLAN D'ACTION EN PATRIMOINE 2017- 2022



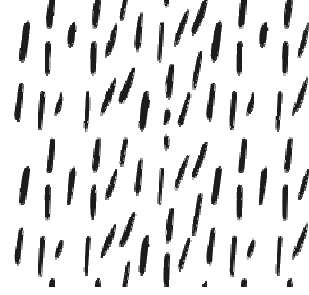


Recommandation 1

Identifier des actions concrètes et mesurables. Établir l'échéancier et le budget associés.

Plus précisément :

- Proposer des actions concrètes et mesurables
- Établir un échéancier à court, moyen et long terme
- Élaborer un budget pour la mise en œuvre
- Identifier les acteurs associés à des interventions précises

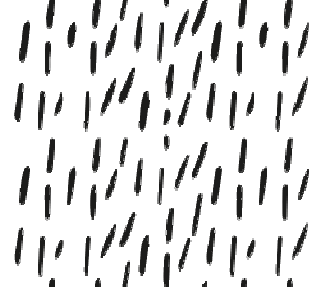


Recommandation 2

Situer le mont Royal dans le Plan d'action patrimoine

Dans la Politique culturelle 2017-2022, le mont Royal est reconnu comme **l'icône absolue de la Ville de Montréal** :

- Adopter le « réflexe mont Royal »

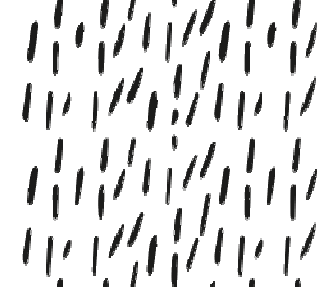


Recommandation 3

Intégrer chaque intervention du Plan d'action dans une vision d'ensemble de conservation et de mise en valeur du patrimoine

Le Plan d'action patrimoine devrait être arrimé avec :

- Le Programme triennal d'immobilisation
- Le plan d'action de la Table de concertation du Mont-Royal
- La gestion quotidienne sur la montagne



Recommandation 4

Identifier les actions que la Ville de Montréal devrait entreprendre à titre de propriétaire et gestionnaire exemplaire sur le territoire du mont Royal; définir les échéanciers et les budgets accordés pour chacune des actions

Voici quelques actions à considérer pour le Plan d'action en patrimoine:

- Réaménager l'ensemble comprenant l'échangeur Remembrance , la voie Camilien-Houde et les stationnements
- Élaborer un plan directeur pour le chemin de la Côte-des-Neiges
- Réaménager le pourtour de la maison Smith
- Restaurer le chemin Olmsted
- Mettre en place un plan d'action pour résoudre la problématique de la présence des antennes dans le paysage
- Établir un plan d'action pour l'accessibilité au mont Royal dans une perspective de développement durable

Recommandation 5

Identifier dans le plan les pistes de solutions pour assurer la mise en valeur des grands ensembles patrimoniaux et définir l'échéancier et le budget

Dans un plan intitulé *La requalification des grands ensembles institutionnels le long des avenues des Pins et Cedar - Une occasion de consolider l'interface entre le mont Royal et le centre-ville*, Les amis de la montagne proposent des orientations sectorielles.

DOCUMENT DE TRAVAIL - REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS LE LONG DES AVENUES DES PINS ET CEDAR - UNE OCCASION DE CONSOLIDER L'INTERFACE ENTRE LE MONT ROYAL ET LE CENTRE-VILLE



REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS LE LONG DES AVENUES DES PINS ET CEDAR - UNE OCCASION DE CONSOLIDER L'INTERFACE ENTRE LE MONT ROYAL ET LE CENTRE-VILLE

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Mission des Amis de la montagne:
L'organisme de bienfaisance a enregistré la mission de la montagne à leur mission de protéger et de mettre en valeur le mont Royal en privilégiant l'engagement de la communauté et l'éducation relative à l'environnement.

Considérant le fait que le mont Royal est reconnu **Site patrimonial désigné** par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Considérant l'importance **emblématique** du mont Royal et la place de ces grands ensembles dans l'identité et le paysage de Montréal.

Considérant que les grandes institutions entourant le parc représentent les grandes fonctions sociales rattachées à la montagne - le sport, la santé et le loisir - et constituent un ensemble de sites et de bâtiments à vocation communautaire offrant des services publics au para-public qui renforcent le caractère symbolique et identitaire de la montagne et protègent la mission **spécifique** de ce parc.

Considérant que la qualité et l'état de ces sites et bâtiments sont depuis très longtemps **avertis et accessibles au public**. Plus encore, par leur mission ou par leur propriété, ils **appartiennent**, par oppositions inhérentes, à l'État québécois et de ce fait, à la population.

Considérant les **défis** qu'entraînent les changements de vocation de ces grandes institutions.

Considérant la **nécessité d'un processus public et transparent** pour orienter et encadrer ces transformations au bénéfice de la collectivité.

Considérant les **nombreuses études** de grande qualité menées ou supervisées par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, depuis une décennie permettant une compréhension de plus en plus fine du territoire et de ses enjeux.

Considérant les **demandes des citoyens** à l'égard de la **préservation** de la **patrimoine** de **accessibilité** et de **renouveau** des grandes institutions du mont Royal ainsi que de **renouveaux** communautaires publics depuis 2015, ainsi que les orientations, principes directeurs, mesures et objectifs adoptés par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour assurer la protection et la mise en valeur de la montagne.



ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET CONCENTRATION ÉLARGIE

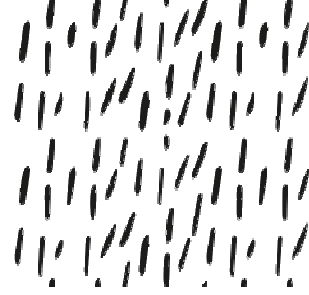
Les amis de la montagne:

- 1) Proposer des orientations qui libèrent le potentiel public d'une vision intégrée et équilibrée des sites et bâtiments emblématiques en mutation le long de l'avenue des Pins et Cedar (VOIR CARTES DÉTAILLÉES).

Celles-ci ont pour objectif de:

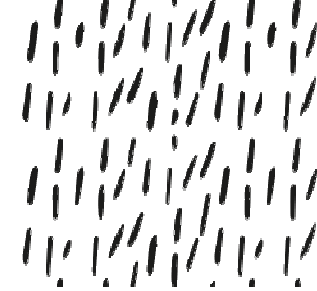
- De préserver et mettre en valeur le caractère patrimonial des sites, aménagements et bâtiments;
- D'améliorer la qualité architecturale, paysagère et fonctionnelle des interfaces entre le centre-ville et la montagne;
- De renforcer le lien tissu montagne;
- De faciliter l'accessibilité au mont Royal;
- D'agrandir et consolider le parc du Mont Royal à même certains terrains adjacents;
- De maintenir l'accès public et même de venir certains corridors dans le domaine public;
- De consolider les valeurs paysagères, écologiques et fonctionnelles des espaces existants;
- 2) Inviter le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Montréal et les partenaires locaux à faire à intégrer ces orientations dans tous projets de requalification ou d'embellissement.





Objectifs ciblés par les orientations

- Préserver et mettre en valeur le caractère patrimonial des sites, des aménagements et des bâtiments;
- Améliorer la qualité architecturale, paysagère et fonctionnelle des interfaces entre le centre-ville et la montagne;
- Renforcer le lien *Fleuve-montagne*;
- Favoriser l'accessibilité au mont Royal;
- Agrandir et consolider le parc du Mont-Royal grâce à certains terrains adjacents;
- Maintenir l'accès public et même de verser certains corridors dans le domaine public;
- Consolider les valeurs paysagères, écologiques et fonctionnelles des terrains réaffectés.



Principes pour la réhabilitation des grands ensembles

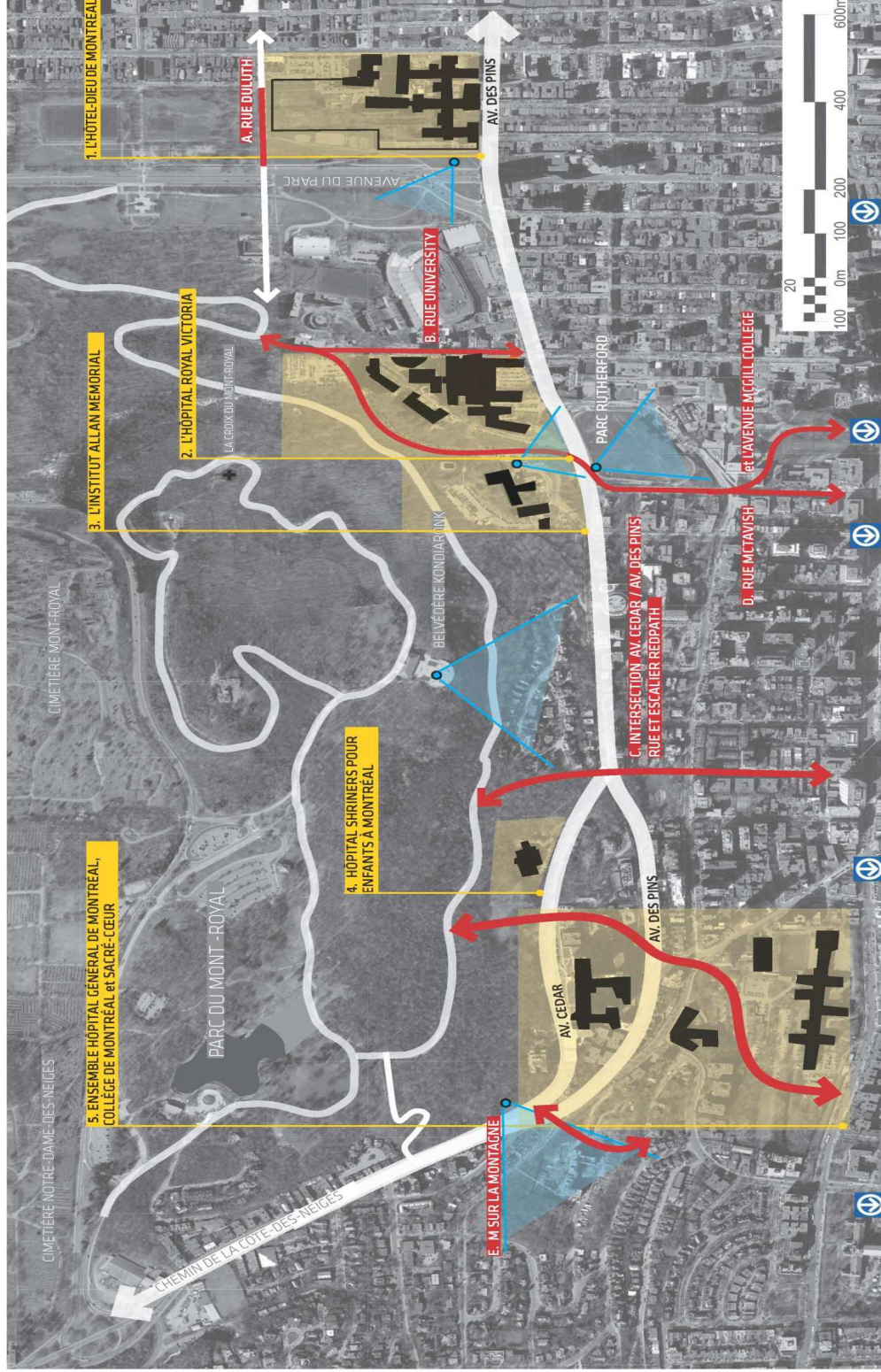
- Maintenir ou adopter des vocations à valeur ajoutée pour la collectivité qui préservent le caractère public, civique et communautaire de ces ensembles.
- Évaluer la possibilité de céder par emphytéose aux utilisateurs les propriétés institutionnelles afin de conserver le droit de propriété ultime dans le domaine public et d'en développer son usage public en harmonie avec la vocation particulière du mont Royal.
- Répondre aux plus hautes exigences de qualité, de créativité et de durabilité attendues pour la requalification de ces grandes institutions et de la mise en valeur de l'avenue des Pins.

PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR LA RÉHABILITATION DES GRANDS ENSEMBLES :

- Maintenir ou adopter des vocations à valeur ajoutée pour la collectivité qui préservent le caractère public, civique et communautaire de ces ensembles
- Évaluer la possibilité de céder par emphytéose aux utilisateurs les propriétés institutionnelles afin de conserver le droit de propriété ultime dans le domaine public et d'en développer son usage public en harmonie avec la vocation particulière du mont Royal
- Répondre aux plus hautes exigences de qualité, de créativité et de durabilité attendues pour la requalification de ces grandes institutions et de la mise en valeur de l'avenue des Pins

APPROCHE PRIVILÉGIÉE PAR LES AMIS DE LA MONTAGNE :

- Élaborer une vision d'ensemble pour le mont Royal qui favorise la cohérence du développement, de la mise en valeur et de la protection de ce territoire
- Intégrer l'ensemble des sites et bâtiments institutionnels en instance de requalification au paysage du mont Royal dans le respect des énoncés d'intérêts patrimoniaux



LES ORIENTATIONS SECTORIELLES :

1. L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL ET LE SITE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH (RHS) :

un ensemble qui nécessite une vision intégrée

- Élaborer un projet de requalification pour l'Hôtel-Dieu complémentaire au projet du site des RHS
- Privilégier des projets à vocation publique ou civique et maintenir l'accès au site par l'aménagement d'espaces publics
- Mettre adéquatement en scène les percées visuelles

2. L'HÔPITAL ROYAL VICTORIA :

un potentiel d'agrandissement et de consolidation du parc

- Intégrer au parc du Mont-Royal l'abrupt boisé adjacent au parc, les stationnements et autres terrains adjacents
- S'assurer de réserver des voies d'accès menant au parc en tant que domaine public de la Ville de Montréal
- Intégrer des services complémentaire aux vocations du parc du Mont-Royal et de l'Université McGill (ou tout autre promoteur)
- Restaurer les éléments caractéristiques de la typologie d'implantation et d'aménagement qui prévaut sur le flanc sud du mont Royal, tels que les murs d'enceintes et les portails

3. L'INSTITUT ALLAN MEMORIAL :

une occasion d'agrandissement du parc du Mont-Royal

- Évaluer la possibilité d'agrandir et de consolider le parc du Mont-Royal en éliminant et en verdissant les espaces de stationnement entourant le bâtiment
- Mettre en scène les vues vers la ville

4. HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS À MONTRÉAL :

une vocation compatible avec le parc du Mont-Royal et une occasion de mettre en valeur le secteur

- Éliminer l'empiètement sur le parc du Mont-Royal créé par la voie d'accès véhiculaire
- Évaluer la possibilité de convertir les bâtiments du Shriners en domaine public de la Ville de Montréal et offrir en ce lieu des services complémentaires aux vocations du parc du Mont-Royal
- Réintégrer les terrains au parc du Mont-Royal

5. ENSEMBLE HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL, GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL, COLLÈGE DE MONTRÉAL et SACRÉ-CŒUR :

la mise en valeur du paysage dans le cheminement

- Repenser la typologie des stationnements et bâtiments de manière à créer un ensemble mettant en valeur la montagne et les points de vue
- Consolider la valeur écologique

LIENS ENTRE LA MONTAGNE ET LA VILLE :

A. RUE DULUTH :

Consolidation de l'espace public

- Évaluer la pertinence de fermer à la circulation automobile entre l'avenue du Parc et la rue Esplanade
- Examiner la possibilité d'accéder au jardin historique des RHS, via l'ouverture existante

B. RUE UNIVERSITY :

Un nouvel accès d'importance au parc du Mont-Royal

- Requalifier l'avenue University et son prolongement au Nord de l'avenue des Pins comme voie d'accès piétonnier à la montagne et au parc du Mont-Royal

C. INTERSECTION AVENUE CEDAR / AVENUE DES PINS :

Réaménagement de l'accès au parc du Mont-Royal

- Modifier la géométrie de l'intersection de façon à optimiser la création d'un nouvel escalier dominant accès au parc du Mont-Royal dans le prolongement de l'escalier Redpath

D. RUE MCTAVISH ET L'AVENUE MCGILL COLLEGE :

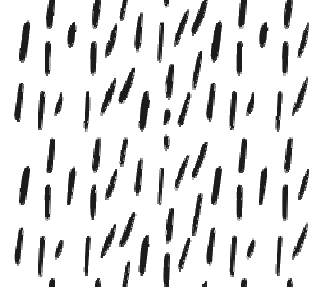
Mise en valeur des vues

- Renforcer le rôle de l'avenue McGill College comme axe privilégié pour observer la montagne et mettre en scène sa relation avec le Centre-Ville
- Atténuer les impacts visuels du terrain multisport synthétique au parc Rutherford
- Mettre en scène les vues vers la ville depuis les hauteurs dominant le parc Rutherford et vers la montagne depuis l'avenue McGill College

E. M SUR LA MONTAGNE :

Création d'un lien vert pour favoriser l'accès au parc du Mont-Royal

- Mise en place d'une entente structurante entre la Ville de Montréal et le promoteur ou le syndicat de copropriété pour la création d'un lien vert sur le terrain de M sur la montagne, notamment au moyen d'une servitude de passage au profit de la collectivité



Recommandation 6

Reconnaître à sa juste valeur le rôle premier que jouent les citoyens dans la protection du patrimoine et encourager leur participation à ce chapitre

Pour favoriser la participation accrue des citoyens, Les amis recommandent de :

- Identifier dans le plan les mécanismes de communication, de diffusion et d'échanges à mettre en place;
- S'inspirer de la Table de concertation du Mont-Royal;
- Identifier les structures permettant la diffusion d'information et le dialogue avec les citoyens;
- Rendre disponible et accessible sur le site Internet de la Ville de Montréal, toutes études réalisées par la Ville et ses consultants.

CONTACT

Myriam Grondin

**Chef des dossiers de protection
du
mont Royal et de l'engagement
collectif**

**T. +1 (514) 843-8240
poste 239**

mgrondin@lemontroyal.qc.ca

